

Nous avons «embarqué» pour faire part de nos suggestions, idées et expériences

La coopération interprofessionnelle ne s'improvise pas

Brigitte Zirbs Savigny

Membre du comité «MFE»



Brigitte Zirbs Savigny

Les projets interprofessionnels sont notre avenir, que nous le voulions ou pas.

C'est uniquement en nous impliquant activement dans ce processus dès le début que nous, médecins de famille et de l'enfance, pourrons à l'avenir renforcer voire consolider notre position en tant que médecins de premier recours au sein du système de santé.

La campagne sur le cancer du côlon de PharmaSuisse en est un exemple. L'Association des Médecins de famille et de l'enfance Suisse a été invitée à participer activement à cette campagne 2015 (Pilot) et 2016 de la Société Suisse des Pharmaciens. Par manque de temps pour des raisons de personnel et financières, nous n'avons pas pu nous engager en tant que partenaire officiel. Il était néanmoins essentiel pour nous de nous impliquer dans le développement et la mise en œuvre de la campagne comme partenaire consultatif.

Ainsi, nous avons pu exprimer notre opinion au sein du comité scientifique de la campagne, intégrer dans la campagne des points spécifiques aux médecins de famille et réaffirmer notre volonté de coopération interprofessionnelle.

La campagne a pour objectifs principaux la prévention et la sensibilisation des patients. Les pharmaciens informent les patients en premier lieu et, le cas échéant, leur proposent de réaliser un test. Les patients à risque et ceux dont le test se révèle positif sont immédiatement adressés à un médecin de famille. Au préalable, les pharmaciens prennent personnellement contact avec les médecins de famille de leur région, les informent et déterminent s'ils seraient prêts à accepter de nouveaux patients. La campagne attache une grande importance à garantir une prise en charge optimale et continue des personnes ayant un risque accru. Pour cette raison, tous les processus sont minutieusement examinés durant la campagne-pilote actuelle, y compris les formulaires de déclaration renvoyés qui doivent permettre de tirer des conclusions quant à l'accompagnement satisfaisant des patients.

La phase pilote a débuté dans deux cantons non sans accrocs. La communication entre les pharmaciens et les médecins de famille n'a pas fonctionné d'emblée et de nombreux médecins de famille ont eu l'impression

d'avoir été informés trop tard ou trop peu. Ce ressenti est probablement justifié. Cet exemple montre clairement que nous devons améliorer la coopération interprofessionnelle et la communication qu'elle implique. Cela ne vaut pas uniquement pour «les autres», mais également pour nous-mêmes.

Afin de développer conjointement un projet à long terme, nous devons mettre à plat les conflits et unir nos forces dans l'intérêt des patients. Toutes les parties impliquées ont l'opportunité de tirer des leçons des erreurs commises et d'améliorer le processus. Ainsi, cette campagne, elle aussi, présente encore un potentiel d'amélioration.

C'est précisément pour cette raison que nous avons été sollicités en tant que partenaire. Nous pourrions faire part de nos suggestions, idées et expériences par rap-

Toute collaboration implique un partage de connaissances, une correction commune des erreurs, une écoute, un soutien mutuel et une utilisation optimale des compétences de chacun

port à cette phase pilote et ainsi, améliorer et optimiser la campagne qui devrait débiter à l'échelle Suisse en mars 2016. De la sorte, nos intérêts de médecins de famille seront représentés au mieux.

Sans notre participation active à ce projet, cela ne serait pas possible. Qui plus est, nous, médecins de famille, passerions à côté d'une opportunité majeure de coopération interprofessionnelle.

Nous sommes convaincus que cette forme de coopération représente une chance pour toutes les parties impliquées. Elle nous ouvrira sans aucun doute encore d'autres portes pour une coopération locale ou régionale. Toute collaboration implique un partage de connaissances, une gestion commune des erreurs, une écoute, un soutien mutuel et une utilisation optimale des compétences de chacun. Travailler en collaboration ne signifie pas que l'on va perdre quelque chose dans l'affaire, bien au contraire: à long terme, tous les participants sont gagnants!

Correspondance:
Dr Brigitte Zirbs Savigny
Médecin de famille,
spéc. Méd. Int. Générale
Membre du comité MFE
263, rte de St-Julien
1258 Perly – Genève
b.zirbs[at]swissonline.ch